



HAL
open science

Master Management des connaissances et innovation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management des connaissances et innovation. 2013, Université Pierre et Marie Curie - UPMC. hceres-02040057

HAL Id: hceres-02040057

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040057>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Management des connaissances et
innovation

de l'Université Paris 6 – Pierre et
Marie Curie

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 6 – Pierre et Marie Curie

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Management des connaissances et innovation (MCI)

Domaine : Sciences et technologies

Demande n° S3MA140005744

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie.

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

La mention *Management des connaissances et innovation* comprend les spécialités suivantes :

- *Ingénierie et management de la formation en ligne* (IMFL) ;
- *Management des connaissances et compétences en contextes* (MC3) ;
- *Management et innovation des systèmes d'information des administrations et des collectivités* (MISIAC, spécialité en création) ;
- *Management des risques actuariels* (MRA) ;
- *Management des connaissances et innovation en situation de crise aiguë* (MSC, spécialité en création).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Management des connaissances et innovation* propose d'offrir une double compétence à des publics ayant déjà acquis une compétence scientifique dans un domaine des sciences et souhaitant acquérir des connaissances complémentaires en management des connaissances grâce aux sciences de l'information en constant développement dans les entreprises (systèmes d'information, réseaux sociaux). Organisée désormais sur le format master 1/ master 2 (M1/M2) conformément aux recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation, elle regroupe cinq spécialités, dont trois préexistantes restructurées et deux en création.



L'utilisation du terme de « management des connaissances » dans l'intitulé de la mention qui pourrait faire croire à la volonté de rapprocher les étudiants du monde de l'entreprise, de professionnaliser les étudiants, de développer des compétences managériales, doit en fait être compris comme traduisant la volonté de la formation d'aider des scientifiques dans des laboratoires ou des milieux innovants à concevoir des systèmes de gestion et de traitement des connaissances dans des contextes divers. Les principales compétences visées sont celles nécessaires à la maîtrise des « *concepts, méthodologies et outils pour comprendre, concevoir et caractériser des plans managériaux* » et à la conduite « *d'une étude scientifique, technique ou de management de la recherche des informations nécessaires à la présentation des résultats* ».

Le positionnement de la mention n'est pas clair avec des spécialités aux objectifs très divers : formation à la recherche et formation professionnelle (IMFL en particulier) - formation personnelle de l'étudiant ou complémentaire (« apprendre à apprendre », MC3, IMFL, MSC) - formation à un métier de l'entreprise (MISIAC, MRA). Ces formations, faute d'intégrer des enseignants-chercheurs en gestion (attendus par le terme de management), s'appuient sur des professionnels.

Le projet pédagogique avec les modifications qu'il propose, révèle un travail important de restructuration de la mention. Il répond cependant de manière imparfaite à la problématique de la formation, le M1 n'étant ni suffisamment scientifique, ni adapté aux profils requis pour les différents M2 encore hétérogènes. L'effort de mutualisation est remarquable, avec l'utilisation d'unités d'enseignement (UE) libres et l'intégration à la formation doctorale. De nombreux cours sont communs aux deux années ou entre plusieurs mentions, les cours disciplinaires étant mutualisés avec d'autres mentions. La mention développe des compétences transversales et la pré-professionnalisation, bien qu'inégale selon les spécialités, est globalement convaincante, entre autre avec l'ouverture relativement importante vers l'apprentissage et la formation continue.

Le projet est peu documenté sur certains aspects : contenus des spécialités, volumes horaires (M1), exemple de projet étudiant (M1), données sur l'origine des publics (M1, M2), formation continue et apprentissage, suivi des étudiants (quantitatif et surtout qualitatif).

La mention occupe une place originale dans l'environnement et a construit divers partenariats avec les milieux socio-professionnels. La formation s'appuie sur des laboratoires de recherche en mathématiques et en informatique en particulier. S'y ajoutent les compétences de professionnels ainsi que d'enseignants-chercheurs en droit et ressources humaines. L'implication des milieux socio-professionnels reste cependant inégalement répartie suivant les spécialités. La spécialité IMFL par exemple pourrait bénéficier de partenariats professionnels plus solides.

Il y a peu d'analyse du marché de l'emploi et de l'insertion des étudiants. Cette carence pourrait mettre en doute l'intérêt de la mention. Pour les spécialités en création, aucune donnée n'est produite sur les besoins du marché du travail. Il faudrait systématiser la collecte des informations sur l'ensemble des spécialités et s'attacher davantage aux données qualitatives.

Le pilotage de la mention est complexe pour diverses raisons : spécialités préexistantes ayant chacune sa propre histoire ; variété des publics, des formats (apprentissage, formation continue, formation initiale) et des rythmes ; complexité des mutualisations envisagées. L'intégration dans une mention n'est donc pas simple et pas encore réellement réalisée.

- Points forts :
 - L'originalité de la proposition de formation et la double compétence.
 - L'effort de mutualisation et de construction pour s'adapter à différents publics.
 - L'apprentissage, la formation continue, les liens avec les professionnels dans certaines spécialités.
- Points faibles :
 - La faible qualité des données tant quantitatives que qualitatives dans le dossier concernant le devenir des étudiants, mais aussi les enseignements (volumes horaires) ainsi qu'une approche trop évasive du marché du travail.
 - La faible crédibilité du M1 et donc de la mention, la subsistance de difficultés de positionnement des spécialités prises individuellement ou au sein de la mention.
 - Le nom de la mention qui peut être perçu comme trompeur.
 - Absence de pilotage de la mention.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de fournir des données pertinentes et pour ce faire en systématiser la collecte.

On pourrait réorganiser le M1, restructurer encore la mention. Quelques propositions : a) transformer les spécialités MC3, MSC et IMFL en Diplômes d'établissement (DU) dans la mesure où elles offrent des compétences complémentaires à des diplômés, adosser la spécialité MRA à la mention de mathématiques qui offre une spécialité en finance, et la spécialité MISIAC à la mention informatique, b) créer une mention Ingénierie des connaissances abritant MC3, MSC et IMFL en apportant en M1 des connaissances scientifiques (et autres) adaptées aux trois spécialités et renforcer les M2, c) renforcer le contenu scientifique du M1 et conserver quatre ou cinq spécialités.

Il serait également souhaitable de modifier l'intitulé de la mention pour en améliorer la lisibilité : « *Sciences de l'information, production de connaissances et innovation* », « *Ingénierie des connaissances et innovation* »,...

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Ingénierie et management de la formation en ligne (IMFL)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation s'adresse à des publics divers (apprentis, formation continue, enseignants du second degré) ayant *a priori* une formation scientifique. Les métiers visés sont ceux des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) centrées sur l'utilisateur, principalement dans l'e-learning. La spécialité s'adresse largement à un public d'enseignants.

- Appréciation :

La formation répond à des besoins professionnels dans l'enseignement et les grandes entreprises. Cette spécialité pourrait tirer profit de la restructuration avec la mise en place du M1, pour s'ouvrir vers de nouveaux publics. Les résultats (effectifs, réussite) restent en retrait par rapport à ce qu'on pourrait attendre. Peu de moyens ont été mis en œuvre pour améliorer la situation depuis la précédente évaluation. L'équipe pédagogique, très universitaire, pourrait intégrer davantage de professionnels (avec une formation en entreprise par exemple) et d'enseignants d'autres disciplines (sociologie des usages).

- Points forts :

- Offre originale.
- Contribution à la formation des enseignants.
- Compétences au sein de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Faible attractivité de la formation.
- Modalités pédagogiques à préciser ou renforcer.
- Des partenariats qui contribuent insuffisamment à la formation et à l'insertion des étudiants.
- Pilotage déficient.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer la relation au monde socio-économique (instances de formation des enseignants, liens avec des entreprises) pour développer les effectifs et mieux valoriser la formation.

Il faudrait renforcer/préciser les contenus pédagogiques.

Il serait souhaitable d'indiquer plus clairement les évolutions constatées pour les apprenants à l'issue de la formation (on ne mesure pas la plus-value de la formation quand l'enseignant retrouve son poste à l'issue de sa formation).



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Management des connaissances et compétences en contextes (MC3)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation propose d'apporter des connaissances sur le monde de l'entreprise et le travail en équipe, des compétences en termes d'opérationnalisation des sciences de l'information dans des contextes divers liés à un domaine d'expertise. Les métiers visés sont par exemple celui d'expert en support technique et système d'information, ou de management d'études, R&D en industrie. La spécialité entend apporter des compétences d'un haut niveau pour adapter et exploiter les sciences de l'information dans le cadre d'un plan.

- Appréciation :

La spécialité se propose d'apporter, en se distinguant des formations en gestion, des connaissances en sciences de l'information à des scientifiques. L'intitulé de la formation, ceux des unités d'enseignement, le vocabulaire utilisé et l'absence de précision sur les contenus font douter au premier abord de l'intérêt de la formation qui prend davantage de sens à la lecture du projet d'ensemble.

La spécialité affiche des effectifs variables mais globalement suffisants, comprenant une grande part d'étudiants de M2 diplômés de l'UPMC, d'autres universités (Paris 3 et Paris 7) ainsi que des ingénieurs. La spécialité est ouverte à la formation continue mais aucun effectif ou dispositif particulier n'est précisé. La spécialité apparaît ainsi comme une compétence complémentaire acquise en plus d'une compétence principale déjà acquise et fonctionne sur le modèle d'un ancien diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) type IAE (Institut d'administration des entreprises). Le taux de réussite est relativement faible pour un M2.

L'insertion professionnelle ne fait pas l'objet de données concluantes. Les taux de réponse aux enquêtes sont faibles et peu de données sur la qualité de l'insertion sont fournies (niveau du recrutement, rémunération, fonctions). La spécialité est organisée en six unités d'enseignement (UE), mais rien n'est détaillé sur le contenu de ces enseignements. Un stage de six mois est prévu sans précision, et aucune information n'est fournie sur les organisations dans lesquelles ces stages sont effectués ou les missions réalisées.

L'équipe pédagogique équilibre enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs. Les conseils de perfectionnement et les modalités pédagogiques présentées dans le projet pédagogique se situent au niveau de la mention.

En conclusion, il manque de nombreuses données pour crédibiliser le projet de formation, particulièrement en ce qui concerne l'insertion effective et les contenus : on voudrait pouvoir se rendre compte que la formation se traduit effectivement par des carrières réussies dans les métiers annoncés.

- Points forts :

- Originalité et actualité de la formation avec ouverture à un large public.
- Intégration des professionnels à la formation.
- Attractivité de la formation auprès de publics recherchant une compétence complémentaire restant liée aux sciences.



- Points faibles :
 - Faiblesse des données quantitatives et qualitatives notamment sur l'insertion (fonctions, niveau), les stages, qui permettraient d'attester de l'utilité de la formation.
 - Absence de détail sur les enseignements.
 - Manque de lisibilité du projet de formation « management des connaissances ».
 - Pilotage déficient.

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de mieux préciser les enseignements et l'architecture de la formation.

Il serait souhaitable de s'appuyer sur l'institution pour fiabiliser et systématiser la production des données et le suivi des étudiants, valoriser les aspects qualitatifs de l'insertion (niveau cadre,...).

Il faudrait clarifier le positionnement de cette formation au sein d'une mention ou d'un DU.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Management et innovation des systèmes d'information des administrations et des collectivités (MISIAC)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, proposée en création, vise à former au management des systèmes d'information (SI) dans les collectivités et administrations et à la conduite de projets innovants. Elle a bénéficié d'un partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour la définition du référentiel de compétences. La formation s'adresse aux étudiants ayant des compétences en informatique de niveau M1 (master 1^{ère} année) et est proposée en alternance par quinzaine.

- Appréciation :

La spécialité est originale mais le potentiel d'emploi n'est pas évalué en termes qualitatifs ou quantitatifs (organisation des SI dans les administrations et collectivités) dans le bassin d'emploi.

L'enseignement est organisé en six unités d'enseignement (UE) ; chaque UE n'est que très peu décrite, ce qui ne permet pas d'en apprécier pleinement le contenu, d'autant plus que ni le volume horaire, ni la répartition entre les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont précisés. L'enseignement correspond à une formation classique en management des SI, mais il n'y a pas d'enseignement spécifique à l'environnement des administrations et des collectivités territoriales pour donner du sens à l'intitulé de la spécialité. La coloration de la spécialité est offerte par le stage qui doit obligatoirement se dérouler au sein d'une collectivité territoriale ou d'une administration ou par l'expérience (formation continue). L'absence de comparaison avec des formations existantes à proximité ne permet pas de mesurer clairement la spécificité de la spécialité ni le potentiel d'insertion.

La composition de l'équipe pédagogique qui comprend en particulier un juriste, un directeur général administratif et un responsable compétences système d'information est équilibrée entre professionnels et enseignants-chercheurs et en bonne adéquation avec la formation.

En conclusion, si le positionnement sur les administrations publiques est original et le partenariat aussi, rien dans le contenu vague des unités d'enseignement ne paraît spécifique aux administrations publiques (outre les intervenants) et aucun intervenant enseignant-chercheur en gestion (management public) ne permet de justifier un intitulé de formation lié au management.

- Points forts :

- Objet de la formation, formation en alternance favorisant l'insertion.
- Partenariat avec le Centre National de la Formation Publique Territoriale.
- L'équipe pédagogique et la participation de professionnels.

- Points faibles :

- Pas de présentation de la spécialité par rapport au contexte local (formations concurrentes ou proches).
- Imprécision de la maquette pédagogique, ce qui empêche d'attester des compétences acquises dans la formation.
- Pas de mise en évidence d'une adaptation de la formation aux administrations et collectivités.



Recommandations pour l'établissement

Des informations sur le contenu des unités d'enseignement et les modalités pédagogiques (modalités d'examen, description des cours - contenus et volumes horaires) permettraient d'avoir une meilleure appréciation de la formation.

Il serait utile de crédibiliser le positionnement de la spécialité sur « administration et collectivités territoriales ».

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Management des connaissances et innovation en situation de crise aiguë (MSC)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, offerte en création, s'adresse à des scientifiques et à des professions médicales. Elle se distingue d'autres formations qui soit concernent les situations de crise dans d'autres domaines, soit ne concernent pas les crises aiguës, ou sont plus généralistes. Elle vise à satisfaire des besoins dans les entreprises, les administrations ou les établissements de santé. Les apprenants doivent travailler en équipe pluridisciplinaire et maîtriser les technologies, innovations et les risques générés dans leur discipline : identifier les signes d'apparition de la crise aiguë, modéliser la crise pour y répondre et évaluer les enjeux.

- Appréciation :

La formation s'adresse à un large public ayant déjà des connaissances disciplinaires. Il faut noter que le domaine d'action de la spécialité est restreint.

Les unités d'enseignement sont orientées autour de la crise : *situation de crise* (UE1), *origines de la crise* (UE2), *conséquences de la crise* (UE3), *méthodologie de management des situations de crise* (UE4), mais les contenus des UE ne sont pas décrits. Le stage, de six mois, a vocation à se dérouler dans les établissements exposés à des situations de crise aiguë : préfecture, pompiers, SAMU, direction des grands hôpitaux publics, grandes entreprises (compagnies pétrolières, assurances,...), ministères (santé, travail).

Il n'est pas précisé si la spécialité est destinée à la formation initiale ou ouverte à la formation continue. La formation, innovante, devrait pourtant faciliter la possibilité pour des professionnels d'acquérir ces connaissances.

L'équipe pédagogique présentée est exclusivement composée de deux enseignants-chercheurs dont le responsable de la mention. Le dossier ne fait pas mention d'une personnalité qualifiée du monde socio-professionnel ou d'une organisation qui aurait été formellement impliquée dans la définition de la maquette et des enjeux de formation.

L'intérêt du contenu de formation ne fait pas de doute. La spécialité est originale, mais les débouchés professionnels spécifiques ne sont pas évidents.

- Points forts :

- Intérêt du projet de formation, original, portant sur une problématique fondamentale.
- Intérêt potentiel de la spécialité pour la formation continue.

- Points faibles :

- Structure de l'équipe pédagogique.
- Caractéristiques du besoin peu claires (formation continue/initiale).
- Dossier trop succinct sur l'organisation de la formation (présentation des UE, structuration).
- Pilotage déficient.



Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de préciser le contenu des UE et de donner au moins une liste indicative des membres de l'équipe pédagogique.

S'agissant d'une compétence complémentaire à des acquis, il serait utile de réfléchir à une reformulation de la formation sous une forme plus accessible à des publics déjà formés, telle qu'un diplôme d'université (DU) par exemple.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : Sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Management des risques actuariels (MRA)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation apporte des connaissances en finance, principalement l'évaluation des actifs et l'évaluation du risque et pour ce faire, dans la maîtrise des outils probabilistes, des statistiques et des mathématiques stochastiques. Ces connaissances doivent pouvoir être mises en pratique, notamment dans le cadre de projets. La formation est professionnelle et vise les métiers du management du risque (méthodes actuarielles, conduite d'études, expertise sur les modèles internes, gestion d'une équipe).

- Appréciation :

La spécialité est construite à partir de l'alliance de connaissances techniques et d'apports professionnels dans le domaine de l'actuariat. La spécialité s'appuie sur un fort potentiel de recrutement, particulièrement à Paris et offre des opportunités de carrières valorisantes pour les étudiants. On ne sait pas très bien si la spécialité s'intéresse seulement aux aspects financiers mais aussi aux risques du vivant et aux risques industriels comme par le passé. L'ouverture à l'apprentissage rend la formation attractive pour les étudiants et les entreprises, et favorise l'insertion.

L'ensemble des unités d'enseignement (UE) est tout à fait en cohérence avec les objectifs annoncés de la spécialité. Cependant, des cours visant à une connaissance approfondie de l'univers dans lequel les diplômés vont travailler seraient souhaitables : un cours d'analyse financière, un cours de fonctionnement des marchés financiers (formation des bulles par exemple, analyse et causes de la crise de 2008...), de fondements macroéconomiques des retraites et de l'assurance, etc. La description des UE dans le dossier est imprécise. La spécialité s'appuie peu sur les connaissances acquises en M1.

L'équipe pédagogique intègre un grand nombre de professionnels qui assurent près de la moitié des heures d'enseignement.

Le dossier indique que tous les diplômés ont un CDI à la sortie de leur formation, mais aucune précision n'est donnée sur le type de poste occupé ni sur les salaires.

- Points forts :

- Positionnement de la formation sur le marché du travail, ouverture à l'apprentissage.
- Cohérence de la spécialité avec les objectifs visés.

- Points faibles :

- Manque de crédibilité du M1 de la mention pour une poursuite dans cette spécialité, sans contenu scientifique suffisant.
- Absence de données d'insertion précises (quantitatives ou qualitatives).
- Absence de formation à la finance (économie).



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- préciser les conditions de pilotage de la spécialité, les enseignements ;
- intégrer des cours de finance fondamentale et des enseignants-chercheurs en gestion/économie ;
- mieux intégrer le M1 et le M2 (le M1 apporte peu à la spécialité).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.